

A Mauléon, le 18 septembre 2023

Arhancet Joana  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

Objet : enquête publique « Projet d'achèvement de la Voie de la Soule » / **Mon avis « Mobilité douce »**

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je tiens à vous faire part de mon opposition au « projet d'achèvement de la Voie de la Soule » soumis à enquête publique.

Je souhaite vous alerter plus particulièrement ici sur la menace qui pèse sur l'aménagement futur de la Voie Verte si le projet départemental se réalisait :

- Le projet du Conseil Départemental amputerait une partie de l'emprise de l'ancienne voie ferrée Mauléon-Puyoo alors que ce tracé constitue une formidable opportunité pour créer une Voie Verte, cyclable et piétonne de 8 Km entre Mauléon et Charritte-de-Bas.  
Des adaptations à moindre frais, tels que la réalisation d'un simple stabilisé et l'aménagement paysager des abords, permettraient de pérenniser la future voie cyclable et piétonne, de la sécuriser et de la valoriser, de Mauléon à Charritte-de-Bas.
- La future Voie Verte figure pourtant dans plusieurs plans et schéma « vélo » dont celui porté par la région Nouvelle Aquitaine et le Département (projet « Véloroute de la Soule » de Tardets à Sauveterre). Comprenez qui pourra !
- La création d'une Voie Verte encouragerait la mobilité douce (vélo, trottinette, marche à pied) dans les trajets domicile-travail. Cet aménagement profiterait à l'ensemble des habitants de Soule et de ses visiteurs.

A signaler que l'ancienne voie ferrée, et notamment la portion comprise entre Mauléon et Espès est devenue un lieu de promenade et un « parcours santé » très fréquenté par toute la population.

Vous souhaitant bonne réception de mon avis,

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

